

CHRONIQUE.

LA SCIENCE HISTORIQUE AU CONSEIL GÉNÉRAL. — Le Budget présenté cette année au Conseil général portait les chiffres ci-dessous à l'article 5 de son chapitre V :

Restauration des monuments historiques et recherches archéologiques :

1° Indemnité à l'inspecteur général des monuments historiques et des musées archéologiques de l'Algérie	2,000 00
2° Part contributive du département dans le traitement du conservateur du Musée de Cherchel	600 00
3° Fouilles, recherches et conservation d'objets d'art	500 00

A l'article 9 du même chapitre, il y avait sous ce titre :

Encouragements divers à l'agriculture, à l'industrie, aux lettres et aux beaux-arts.

4° Société historique algérienne	500 00
--	--------

D'où il résulte que le n° 3 de l'article 5 (Fouilles, recherches, etc.), a été réduit de 1,000 fr. à 500 fr. et que le chiffre de la subvention accordée par la province à notre Société avait été diminué de 300 fr.

Par l'extrait ci-dessous du procès-verbal de la séance du 22 septembre dernier, nos lecteurs verront qu'en définitive, l'ancienne allocation de 800 fr. a été rétablie.

« Quant au § 4 (*Société historique Algérienne*), la Commission propose d'élever de 300 fr. le crédit demandé (500 fr.), afin de le rétablir au chiffre de l'an dernier et des années précédentes, soit 800 fr. »

« Un membre prie le Conseil de remarquer que la Société historique, dont l'existence remonte à près de dix ans, et dont les travaux scientifiques (*la Revue Africaine*), sont accueillis avec faveur, non-seulement en France, mais encore à l'étranger, a une situation économique très-peu prospère.

» Malgré les cotisations de ses membres, malgré leur dévouement, » cette institution ne pourrait continuer la publication de son » journal, sans l'allocation du Conseil général.

» M. le Préfet, reconnaissant la justesse de ces observations, se range de l'avis de la Commission, en présence des économies déjà réalisées.

« Le chiffre de 800 fr. pour le § 4 (Société historique Algérienne) est mis aux voix et adopté. »

La Société a été vivement reconnaissante des sympathies qu'elle a rencontrées dans cette circonstance au sein du Conseil et auprès de M. le préfet.

La diminution de moitié sur la somme de 1,000 fr. allouée d'ordinaire pour les *Fouilles, recherches et restauration d'objets d'art*, est regrettable sans doute; mais elle est le résultat du mauvais état des finances provinciales. C'est donc une réduction momentanée, et il est permis d'espérer que l'an prochain on pourra rétablir le chiffre primitif.

Nous devons appeler particulièrement l'attention du lecteur sur le § 2 de l'article 5 du chapitre V (Part contributive du département dans le traitement du conservateur du Musée archéologique de Cherchel). Ce paragraphe exige quelques explications, qui ont été données au Conseil général, à peu près en ces termes par l'Inspecteur général des monuments historiques, M. Berbrugger :

Par suite des vicissitudes de la fortune, Cherchel n'est plus qu'une petite commune, et une commune très-pauvre, après avoir été, sous le nom de *Caesarea*, la capitale d'un empire, celui de la dernière dynastie Mauritanienne, qui commence à Juha II (29 ans avant Jésus-Christ) et finit à son fils Ptolémée, assassiné l'an 40 après Jésus-Christ. De là, une opposition complète entre l'importance archéologique de cette localité et ses ressources financières. Il suffit d'y remuer la terre pour en faire sortir des richesses historiques et artistiques, mais l'argent manque pour la remuer. Il y a plus; par la même cause, le Conservateur du musée archéologique de l'endroit, voit, chaque année, son traitement remis en question.

Mais laissons parler sur la matière une voix plus autorisée

que la mienne, celle de M. Beulé, membre de l'institut, qui s'exprime ainsi à la page 49 de ses *Fouilles à Carthage* :

«... Juba (II^e), roi de Mauritanie... orna sa capitale de nombreuses statues en marbre de Filfila. Avant de me rendre à Carthage, j'avais visité Julia Caesarea (Cherchel) et n'avais pas été peu surpris de trouver dans le petit musée de cette ville des statues qui, toutes, étaient des copies d'antiques célèbres, la Vénus Marine, le Faune flûteur, le Faune de Praxitèle, Bacchus et Ampelus ; il y avait même une reproduction d'une des caryatides de l'Erechtéion d'Athènes. Le marbre de ces statues ressemblait au Paros à s'y méprendre, et ce ne fut qu'en voyant à Philippeville des échantillons des carrières du mont Filfila, et en apprenant que ces carrières, exploitées par les anciens, sont toujours visibles, que je compris d'où le roi Juba tirait cette matière magnifique. On ne me blâmera pas de continuer ma digression, si j'ajoute que le gouvernement français ne doit pas, ne peut pas rester indifférent aux découvertes que le hasard seul jusqu'ici a fait faire à Cherchel. Les statues ont été trouvées, soit sous l'emplacement supposé du palais de Juba, emplacement qui appartient à l'État, soit dans les thermes qui sont voisins de la mer. Rien de plus facile et de moins dispendieux que d'entreprendre des fouilles régulières dans ces deux endroits. D'ailleurs, ne seront-elles pas payées au centuple par la valeur des statues qu'elles feront reparaître au jour ? Juba, qui avait épousé Cléopâtre Séléné, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre, était plein d'admiration pour la Grèce ; et ne pouvant posséder les chefs-d'œuvre de ses anciens sculpteurs, il en fit faire des copies. Non-seulement, on trouvera à Cherchel les répétitions des antiques que possèdent nos musées, répétitions très-satisfaisantes, puisqu'elles sont du siècle d'Auguste ; mais il est permis d'espérer (et c'est là un espoir merveilleux) des copies d'antiques que nous avons perdus. »

Ajoutons à ces paroles du savant académicien que Juba II, élevé à la cour d'Auguste, était imbu de la civilisation romaine dont il aimait particulièrement le côté littéraire et artistique, ainsi que le témoignent ses ouvrages dont, malheureusement, le titre seul est parvenu jusqu'à nous. L'épigraphie césaréenne

prouve que ce prince avait attiré beaucoup de grecs dans sa capitale où qu'ils y avaient été amenés par sa femme Cléopâtre Séléné.

Les conséquences de tout ce qui précède se déduisent d'elles-mêmes et peuvent se formuler ainsi :

L'importance archéologique de Cherchel étant de premier ordre, son musée prend un caractère d'intérêt général ; puisque la commune est trop pauvre pour lui donner les développements qu'il réclame afin de produire toute son utilité, le département doit se substituer à elle. Il entre aujourd'hui dans cette voie en inscrivant à son budget une part contributive de 600 fr. sur le traitement du Conservateur du musée archéologique de Cherchel. Si les finances provinciales avaient été dans une situation plus prospère, j'aurais proposé d'y inscrire toutes les dépenses de ce chef : personnel, matériel, fouilles, etc., je ne m'arrête que devant une impossibilité qui, heureusement, n'est que momentanée.

Si j'ai su me faire comprendre, on demeurera convaincu que la question du musée de Cherchel étant d'un intérêt général, ce n'est même pas le département seul qui devrait intervenir, mais que l'Etat aussi en a le devoir. Nous avons vu, du reste, que telle est l'opinion de M. le préfet, puisqu'il nous annonce qu'il a écrit à M. le Ministre de l'instruction publique pour que ce département contribue dans une certaine mesure aux dépenses de l'établissement dont il s'agit.

La question est donc engagée et dans une bonne voie. On ne peut que s'en réjouir dans l'intérêt de l'archéologie africaine. D'ailleurs, dans le moment où l'Empereur consacre une somme importante pour faire explorer à fond la Sépulture des rois de Mauritanie, on ne pouvait manquer de s'occuper aussi de la ville sur l'emplacement de laquelle leur capitale s'élevait.

THÉÂTRE ROMAIN DE RUSICADE (Philippeville). — Les seules ruines romaines importantes que possède encore Philippeville sont celles du théâtre (1) et celles des citernes (2). Depuis le 7

(1) C'est à tort, que cet édifice est désigné vulgairement à Philippeville sous le nom de *Cirque*.

(2) On peut consulter, sur les monuments romains de Philippeville, le

octobre 1838, date de l'occupation, jusqu'à la fin de l'année 1845, on a démolé la plupart des autres vestiges de la ville antique pour en employer les matériaux à l'édification de la ville nouvelle. L'année 1845 fut témoin de la destruction complète de l'amphithéâtre ou des arènes, dont l'état de conservation, dans quelques-unes de ses parties du moins, pouvait être comparé à celui des arènes de Nîmes (1).

Le théâtre aurait subi le même sort, n'était la grande hauteur des terres schisteuses, espèces d'alluvions protectrices, descendues heureusement de la portion supérieure de la montagne et qui l'ont en grande partie recouvert. Cependant les gradins de l'hémicycle, quelques parties des assises en grès du couloir supérieur, les marbres de la partie inférieure des gradins et ceux qui dessinaient encore la scène ont été enlevés. En déblayant, on ne pourra espérer de retrouver sous les talus que des massifs de maçonnerie, ainsi que j'ai pu m'en assurer sur deux points différents (1).

J'ai cru devoir exposer ces faits pour rendre hommage à la vérité. Je ne me suis pas contenté d'un simple renseignement ; au fur et à mesure que j'avais sur le terrain si ingrat d'observations auxquelles je n'ai pu me livrer que depuis le 24 août 1856, je posais des questions aux plus anciens habitants. Feu M. de Marqué, capitaine de frégate, ancien directeur du port de

bel ouvrage de M. le commandant Delamarre, *Exploration scientifique de l'Algérie*, ARCHÉOLOGIE, dont malheureusement les planches seules ont été publiées. On y trouvera, pl. XVIII, fig. 2 et 3, une vue et un plan du théâtre, représentant ce monument dans l'état où il se trouvait avant les premières fouilles. (*Note de la Commission d'impression*)

(1) Les matériaux de cet édifice, dont on a détruit jusqu'aux fondations, ont été employés à la construction des remparts, ce qui peut s'expliquer par la nécessité où l'on était alors de mettre promptement la ville nouvelle à l'abri d'un coup de main de la part des indigènes. L'un de nous a vu démolir en 1851 les quais du port antique, qui, bien qu'ensevelis sous les terres, étaient encore dans un remarquable état de conservation. Quant aux citernes, l'un des plus grandioses monuments construits par les Romains dans l'ancienne Numidie, elles avaient été en partie restaurées en 1852, parce qu'on espérait pouvoir les employer pour le service de la ville moderne. On peut en voir un plan et deux vues dans l'ouvrage de M. le commandant Delamarre, pl. XXXIV, XXXV et XXXVI. (*Note de la Commission d'impression*)

Stora, MM. Pégat, négociant, Biessi et Kuenh, professeurs au collège communal, ont assisté, sans pouvoir les empêcher, aux dégradations successives de cet intéressant monument.

Le 20 juin 1859, M. A Wallet, maire de Philippeville, ayant décidé que le Musée recevrait une nouvelle installation dans l'enceinte du théâtre, voulut bien mettre à ma disposition des ouvriers pour exécuter, sous ma direction, les travaux de déblais nécessaires pour en commencer l'organisation. La région nord fut celle que je choisis comme étant la plus facile à déblayer ; les trois compartiments à droite de la loge voûtée, sur l'extrados de laquelle s'est implanté un olivier phénoménal, ne présentaient que des déblais peu dispendieux. En levant le plan de cette région, j'y ai ajouté une vue ou élévation de cette partie de l'édifice.

Cette circonstance me conduisit à examiner la région sud et à rechercher dans les parties non déblayées, masquées par des murs en pierres sèches, des ronces, des ormeaux, des plantes parasites, quels pouvaient être les rapports d'ensemble du plan de ce vaste monument. D'après la situation, il devait y avoir des escaliers. Combien ? De là prit naissance ma résolution de faire déblayer le troisième compartiment à gauche, au sud de *la voûte de l'olivier*. Ce fut seulement en mai 1860 que mon opération fut couronnée de succès, et que je découvris vingt-une marches intactes, y compris les deux dernières supérieures en retour à droite. S'il m'est donné de pouvoir continuer mes travaux d'exploration, j'atteindrai la mosaïque du couloir, dont j'ai retrouvé traces de fondation, traces de naissances et reins de voûtes sur une partie des assises en pierres de taille indiquées sur mon plan.

C'est ainsi que, successivement, j'ai pu reconnaître, d'une manière certaine, que la foule avait accès dans le théâtre par six escaliers.

En juin 1861, en faisant diviser un énorme quartier de voûte en tuf, effondré dans le compartiment indiqué au plan par la lettre A, j'eus le bonheur de découvrir une médaille parfaitement bien maçonnée dans ce bloc. Je faisais pratiquer une emboîture pour poser un coin ; un coup de pic fut brusquement

renvoyé : l'outil avait rencontré cette médaille. Je la dégageai avec précaution ; c'était un bronze grand module dont une couche de ciment me cachait encore le type et les légendes. Après cinq heures d'efforts persistants, j'eus la satisfaction de voir bien distinctement le beau profil de Sabine, femme de l'empereur Hadrien (1), et je ne doutai plus que cette partie du monument n'eût au moins été terminée sous le règne de cet empereur. Le musée possède une statue pédestre en marbre, belle œuvre d'art à laquelle j'ai eu la satisfaction de pouvoir restituer le nom du même prince, qui lui convient, ainsi que je l'ai expliqué dans la première partie du *Catalogue du Musée*, que j'ai publiée en avril 1860.

Une grande solennité, présidée par Son Excellence le Ministre de l'instruction publique, aura lieu à la Sorbonne le 25 novembre prochain. Du 21 au 23 du même mois, des séances non moins imposantes réuniront les membres des sociétés savantes, qui seront admis à y lire des notes et des mémoires. Ce que je viens d'écrire ne saurait avoir la prétention d'être lu dans ces séances. Le seul vœu que j'émette, c'est que la Société des antiquaires de Normandie, qui m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses correspondants, veuille être mon puissant interprète auprès de Son Excellence pour obtenir que des fonds viennent en aide à l'exhumation, déjà si tardive, de tant de richesses archéologiques, dont j'ai découvert exactement la position : les tombeaux de la voie romaine allant de Rusicade à Cirta ; une fort belle mosaïque à très-petits cubes, dont j'ai découvert un fragment au-dessus du théâtre ; une inscription gigantesque, en marbre blanc, d'un fort bon type, dont j'ai recueilli vingt-trois morceaux dans le sous-sol de la rue Impériale et dont j'ai dû abandonner les autres fragments, faute de fonds pour les extraire : une colonne milliaire du temps d'Hadrien, perdue dans les broussailles de la voie romaine, à onze kilomètres de Philippeville ; une autre colonne

(1) C'est un beau bronze du module de 0^m032, représentant, au droit, le buste de Sabine à gauche, avec cette légende : SABINA-AVGVSTA-HADRIANI-AVG-P-P ; au revers, la Pudeur assise, portant la main droite à sa bouche, avec cette légende : PVDI~~XXXXXXXX~~, et en exergue les lettres S-C.

à huit kilomètres plus loin, sur la même voie; enfin la partie supérieure du théâtre, dont j'ai également suspendu le travail de déblayement faute de fonds (1).

Philippeville, le 23 octobre 1864.

J. ROGER.

Architecte, conservateur du Musée
archéologique de Philippeville.

A PROPOS DU NOM DE SUFASAR (AMOURA). — On nous écrit de Teniet el-Had :

En étudiant il y a quelque temps la géographie ancienne de l'Algérie, j'avais été frappé de l'identité ou de la ressemblance de plusieurs noms de villes, de lieux et de rivières. — Ces répétitions se montrèrent à la fin si fréquentes et si persistantes que je ne pus les attribuer plus longtemps au hasard et qu'il m'en fallut conclure que, si par la suite des temps chacun de ces noms était devenu un nom propre, il avait originairement pris naissance d'un mot appartenant à la langue usuelle et ayant comme tel une signification rationnelle et déterminée.

L'anonyme de Ravenne, par exemple, cite dans l'Ouest de l'Algérie, la rivière *Issaris*, laquelle a gardé le nom d'Isser jusqu'à nos jours. Au centre, Ptolémée nomme le *Serbetès*, qu'il semble avoir aussi désigné sous la forme *Ussara*, qui s'est ainsi perpétuée sous la dénomination actuelle d'Issers, dans la même région, Plin cite le *Sisaris*, Méla le fleuve *Onsar*; plus loin, vers l'Est apparaissent tour à tour la rivière *Asisarath*, *Asarath*, et enfin, près d'Hippo-Zaritus, le lac *Sisaris*. — Il est évident pour moi que tous ces noms avaient un radical commun et que ce radical était le mot *Ssar* ou *Ser*.

Autre exemple : Entre Icosium et Rusgunia coulait le fleuve *Savus* (l'Harrache de nos jours); auprès de Salde, le fleuve *Nasava* (Oued Sahel) tombait dans la mer. Ptolémée le nomme

(1) Ce travail sur le théâtre romain de Rusicade a été lu à la Sorbonne, dans une des séances extraordinaires du comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues du 30 mars au 1^{er} avril 1864. Il est imprimé dans le volume consacré à l'*Archéologie*, p. 31, etc. Nous regrettons de ne pouvoir joindre ici le plan de l'édifice.

Nasabath, mais comme il nous apprend qu'il existait un cours d'eau nommé Phœmius affluent au *Savus* et que Shaw a retrouvé Phœmius dans l'oued Phemiah (?), qui tombe dans l'oued Sahel, il en résulte que ce dernier fleuve s'appelait *Savus* aussi bien que *Nasava*. L'Itinéraire d'Antonin, d'ailleurs, le nomme *Sava* (ad Sava Municipium) et les listes des Conciles nous donnent les ethniques *Assabensis*, *Assafensis*, etc. De tout ceci, il ressort que la rivière de Salde et celle d'Icosium portaient un même nom provenant du radical, *Sav* ou *Saf*.

Après avoir dégagé ces mots des éléments hétérogènes qui les enveloppaient, il nous fallait en déterminer le sens. — Quant au dernier *Sav*, *Saf*, j'y reconnus facilement le mot *Acif* qui appartient à la langue kabyle et signifie rivière. C'est ce mot qu'on retrouve sous la forme *Suf* dans les noms de Sufasar, de Suftevar, etc., et plus nouvellement encore dans l'appellation berbère que Léon l'Africain applique à l'Oued Rummel (*Sufgemar*).

Quant au mot *Sar*, ce fait qu'on l'appliquait presque exclusivement à des eaux courantes m'avait déjà amené à penser que c'était aussi un radical indigène signifiant *rivière*. Néanmoins, j'étais resté préoccupé de l'opinion du président des Brosses qui, d'après un savant allemand, voulait que le mot *Sisaris* fût un nom phénicien ayant le sens de *rivière rouge*. J'hésitais donc, quand je lus dans un compte-rendu des voyages de Barth, que le mot *Ser*, qui entre dans la composition de beaucoup de noms de fleuves, dans les environs du lac Tchad, y avait la signification de courant d'eau. — Ce mot ne pouvait donc plus être rapporté à la langue punique, ce qui se trouvait d'ailleurs indiqué déjà par son existence dans des régions de l'intérieur où n'avait jamais pénétré la domination Carthaginoise.

J'avais donc conclu à la coexistence parallèle de deux termes différents de la langue berbère, servant à exprimer le sens unique de rivière, quand une nouvelle circonstance vint modifier mes idées. J'essayais dernièrement de décomposer les noms des villes antiques pour y retrouver soit une signification accidentelle, soit quelque ressemblance avec les dénominations de tribus notées par Eben Khaldoun, quand je tombai sur le nom de *Sufasar*, et m'aperçus avec quelque étonnement que ce nom constituait un

pléonasme, puisque les deux radicaux qui le composaient avaient tous deux le sens de cours d'eau. Je cherchai à m'expliquer ce fait, et il devint bientôt évident qu'il constatait l'apparition successive dans le pays de deux peuples différents, ayant des langages distincts et dissemblables; que les nouveaux venus, ignorant la langue de leurs prédécesseurs et le sens réel du mot *asar* (que ces derniers avaient appliqué au Chélif), prirent ce mot pour un nom propre et y accolèrent l'expression *suf* pour expliquer dans leur propre dialecte qu'il s'agissait d'un fleuve.

Ce genre d'erreur n'est pas rare, et je pourrais recueillir bon nombre d'exemples de ces pléonasmes bilingues; je me contenterai de citer ceux si connus du *pont d'El Kantara* et de la *fontaine d'Aïn Tala Zid*. J'hésiterais cependant à fonder sur une discussion philologique l'histoire d'une révolution ancienne des populations africaines, si je n'avais depuis longtemps acquis la conviction que les tribus de la Berbérie ont été souvent renouvelées par des invasions du dehors. C'est même le sujet des divers articles que j'ai publiés dernièrement dans la *Revue africaine*.

Je voudrais pousser cette discussion plus à fond; mais, campé au delà de Teniet, sans livres, sans cartes, sans aucun de mes papiers, je n'ai pas d'éléments suffisants. Il se peut même qu'il se soit glissé quelques inexactitudes de détail dans les noms que j'ai notés au commencement de cette lettre, et que j'ai dû citer de mémoire, faute d'avoir ici mes notes. Je ne renonce pourtant pas à traiter plus sérieusement ce sujet avant peu, dans le commentaire que je prépare en ce moment sur Ptolémée (géographie de l'Algérie). Permettez-moi toutefois d'avancer pour le moment que c'est dans l'étude des dialectes berbères et abyssins et dans la comparaison des dictionnaires kabiles, touareg et gallas qu'on trouvera sans doute la solution des origines des peuples africains bien plutôt que dans les compilations menteuses et dans les vaniteuses généalogies des auteurs musulmans.

J'ai l'honneur d'être, etc.

TAUXIER.

Note de la Rédaction — Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Tauxier, sergent-major au 1^{er} régiment de tirailleurs algériens, vient d'être nommé sous-lieutenant au 74^e de ligne. Il pourra plus facilement, dans cette nouvelle position, se livrer à des études africaines dont nos lecteurs ont pu apprécier à diverses reprises l'importance et le mérite.

ÉPIGRAPHIE NUMIDIQUE. — On nous écrit de Bône au sujet de l'article qui a paru sous ce titre dans notre *Revue*, n° 52, pages 268 et suivantes :

« Je vous adresse quelques renseignements qui vous serviront à combler les vides que vous avez signalés dans la publication des inscriptions de l'ancienne Numidie, au dernier cahier de la *Revue Africaine*, n° 52.

1° Les numéros 8, 9 et 10 font partie de la même inscription que les numéros 4, 5, 6 et 7 ; même physionomie, même filet, même pierre, etc. ;

2° L'inscription de C. Gabinius (n° 16) est bien de Tamatmat. Quand nous sommes venus camper au milieu des ruines près de la belle fontaine qui sort du rocher sur lequel le plus gros massif de pierre est assis, j'avais en main les numéros de la *Revue Africaine* où il était question d'Aïn Tamatmat. J'ai été très-surpris moi-même d'y trouver ce que je m'attendais à voir à Mdaourouche. La pierre a dû servir de couvercle à un tombeau ; sa forme l'indique ;

3° Dans l'inscription portant le numéro 22, on trouve après *Hilaræ*, à la fin de la première ligne, une place fruste indiquée dans la copie par des hachures. Je crois y avoir lu *et oxi*, mais c'est douteux.

Quant au sigle qui se trouve en tête de l'avant dernière ligne, je ne le retrouve point reproduit comme je crois qu'il aurait dû l'être ; pour moi, il se composerait d'un H et d'un P liés, HP.

J'ai fait découvrir cette inscription par quelques soldats ; elle est d'une belle conservation si ce n'est à la fin de la première ligne.

4° Le numéro 25, d'après mes notes, me donnerait P OPSIORI plutôt que P OPSTORI ; la fin des deux dernières lignes est fruste.

Il vous resterait à donner encore : 1° Une inscription de Morsat (Morsoul de quelques cartes) :

FL ANTINO

VS etc.

2° Celle de Meridj, de SEXTIA Ingenua qui a vécu LXXXXV.

3° Un fragment de Meridj, d'un personnage qui a vécu LXII au moins.

El Meridj est une splendide Smala de spahis nouvellement construite (1), un peu au sud de la mosquée de Si Yahya ben Thaleb, sur la frontière de Tunis, en face de Kalaat el Snam. Les dépendances de la Smala viennent jusque sur l'Oued Oarir, dont les eaux, amenées par une saguia (rigole) d'environ 6 kilomètres, arrosent champs et jardins.

Le pays est boisé et très-malsain en été.

Près de là, s'élève le Djebel bou Djabeur dont une partie est comprise dans le territoire algérien. Le capitaine Alviset, qui a longtemps commandé la Smala, a trouvé dans le Djebel bou Djabeur des galeries de mines dont les produits étaient traités non loin de Meridj, dans le village connu aujourd'hui sous le nom d'Enchir el-Hadid. On trouve encore dans ces ruines des masses provenant de la fusion des minerais.

Meridj est inhabitable en été; des fièvres terribles ont sévi sur les compagnies de zouaves qui y ont travaillé et sur les spahis qui y ont tenu garnison (officiers et soldats).

Or, les deux inscriptions tumulaires qui ont été trouvées près de la Smala, probablement à Enchir el-Hadid, appartiennent à des tombes de personnes qui ont vécu de longues années.

Pour bien des gens, la cause de cette fièvre serait le voisinage d'un grand marais existant en Tunisie.

Meridj, lui-même, si je ne me trompe, signifie petit marais.

J'ai passé deux jours à Meridj, à la fin de juin 1864, et je n'ai pu y trouver trace de marais, autre que celui que peut former, sur une fort petite échelle, la saguia qui amène l'eau de l'Oued Oarir. — Mais cela peut suffire.

Des Bou Ranem étaient campés sur la rive droite et pour aller herboriser à deux cents pas des tentes et des gourbis des spahis, nous avons dû prendre des armes et partir en nombre suffisant. Les maraudeurs tunisiens sont la plaie du pays : dès qu'on est dans une contrée à l'abri de leurs coups de main, on voit troupeaux, moissons, tentes à chaque pas.

Vous trouverez ci-joint deux inscriptions arabes de Bône. Il

(1) Si toutefois elle est achevée.

en existe une au Fort Génois que je n'ai point encore pu me procurer malgré mes démarches.

Veillez agréer, etc ,

REBOUD.

NÉCROLOGIE.

M. DE LA MORICIÈRE.

Les compagnons d'armes de l'illustre général qui vient d'être enlevé à l'armée et au pays ont rappelé sur sa tombe les titres nombreux et brillants de sa carrière militaire trop brusquement interrompue. Une voix plus humble va essayer de dire, à son tour, les services qu'il a rendus à la science historique ; non tous, assurément, mais au moins ceux dont il a pu avoir connaissance personnelle. Ayant été souvent l'hôte des zouaves au bivac, honoré de l'amitié de leur vaillant chef et son commensal à la première expédition de Tlemcen (1836), ainsi qu'à la prise de Constantine, il peut parler ici comme témoin oculaire de la plupart des faits qui vont être rapportés. Si des sentiments d'affectueuse reconnaissance ne l'y excitaient pas, ses devoirs de Directeur de la *Revue Africaine* lui en imposeraient l'obligation.

M. de La Moricière, arrivé ici lieutenant du Génie en 1830, fut chargé en cette qualité, peu après le débarquement, de construire la redoute de Staouéli : en fouillant le terrain, il découvrit un caveau antique, dépendance de bâtisses plus considérables qui ont été mises au jour quelques années après, quand cette fortification de campagne devint le cimetière des Trappistes. M. de La Moricière eut donc ainsi l'honneur de la première trouvaille de ce genre faite en Algérie depuis la conquête française. Cette trouvaille, comme la plupart de celles qui enrichissent la science archéologique, était due au hasard ;